commune de Jardin "Isère - 38"

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/09/2021

PRESENTS : affiché le 24 septembre 2021

☒Evelyne ZIBOURA	☒Patrice AMBROSIONI	☒Christine BEAUBOUCHEZ
☒Cédric BON	☐Clémence BORELLO	☒Jean-Pierre HUGUET
☒Annick JOUVE DE GUIBERT	☒Marie-France ELSENSOHN	☒Donatella BOYE
☒Claire SATIER	☒Valérie DIAS	☒Eric DIAS
☒Guillaume CHEVALLIER	☐Yann DINEUFF	☒Olivier STOECKEL
☐André BRACCHI	☒Bernard ROQUEPLAN	☒Sylvie DURANTON
☒Claudine LEBURGUE		

Pouvoirs : C Borello à C Leburgue/ Y Dineuff à E Ziboura/ A Bracchi à B Roqueplan

Secrétaire de séance : D BOYE

En début de réunion : Sylvie Duranton fait remarquer qu'elle était présente au dernier conseil municipal. Bernard Roqueplan demande pour la délibération pour l'éclairage de la commune que le sujet soit plus détaillé et qu'il y est les remarques de chacun.

0-APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2021

VOTES : Pour : 19 Abstention Contre :

1-DM N° 4 BUDGET COMMUNAL

rectification imputation avance de loyers VALOCIME (téléphonie) art 16878 RI : +24 000 au lieu de l'art 70388 RF : -24 000. art 2151 DI : +24 000 pour équilibre investissement, Art 739223 DF FPIC (notif) - 775 ; Art 6745 DF : subvention exceptionnelle Restaurant Roue d'Or +2 226 ; art 615221 DF : -25 451 pour équilibre fonctionnement.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Bâtiments publics	25 451,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**25 451,00 €**	
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquat°	775,00 €	
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	**775,00 €**	
D 2151 : Réseaux de voirie		24 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**24 000,00 €**
D 6745 : Subv. aux pers. droit privé		2 226,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		**2 226,00 €**
R 16878 : Autres dettes - autres organ.		24 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		**24 000,00 €**
R 70388 : Autr red et rec RODP TELEPHONIE	24 000,00 €	
TOTAL R 70 : Produits des services	**24 000,00 €**	

VOTES : Pour :19 Abstention Choisissez le nombre.**Contre :** Choisissez le nombre.

2- DELIBERATION RECRUTEMENT EN CDD D'UN AGENT OCCASIONNEL POUR LA REDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL 2021

Madame le Maire propose au conseil que comme les années précédentes la collecte des articles, publicités, saisie des documents etc… composant le bulletin municipal 2021, soit confiée à une personne recrutée dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.
Le Conseil, après délibération, décide :

- d'engager une personne qui exercera les fonctions de rédacteur occasionnel pour cette tâche :

le contrat sera de 110 h à effectuer entre octobre 2021 et décembre 2021, sur la base de l'indice majoré 362 (brut 398/399).

VOTES : Pour : 19 Abstention Contre :

3- ACQUISITION DES PARCELLES AL 130 - 131 APPARTENANT A M. FOURNIER Robert, DECEDE – CURATEUR SERVICE DES DOMAINES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal le projet d'acquisition des parcelles :

Section	N°	Lieudit	Surface	Zonage PLU	Prix d'achat
AL	130	LA DARTAMAS	00 ha 01 a 148 ca	N	0.30 €
AL	131	LA DARTAMAS	00 ha 01 a 775 ca	N	0.30 €

Au regard de la carte des aléas, les parcelles sont situées en zone de :

- glissement de terrain G2 (moyen),
- crues des torrents et des ruisseaux torrentiels T3 (fort),

Le prix total d'achat proposé au Service des Domaines est de **876.90 €.**

Ce projet d'acquisition permettra de

- faciliter la gestion de cette parcelle dans le cadre de l'ENS (ces parcelles font partie du périmètre d'intervention et d'observation).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- accepte cette proposition,
- autorise Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

VOTES : Pour : 19 Abstention Contre :

4- COMITE DE PILOTAGE ENS (ESPACES NATURELS SENSIBLES) – RETRAIT D'UN MEMBRE

Le 2 juin 2020, le Conseil Municipal a désigné les membres du comité de pilotage ENS à main levée.

Le 22 février 2021, suite à la démission de M. Jean Marc CHARVIN en date du 11 janvier 2021, et à l'entrée de Mme Claudine LEBURGUE au sein du conseil municipal, des modifications ont été apportées au sein du comité de pilotage ENS.

Le 3 mai 2021, il a été désigné des membres supplémentaires.

Le 24 juin 2021, M. Cédric BON, a fait part à Mme le Maire du souhait de vouloir se retirer du comité de pilotage ENS.

Dans le cadre de la protection et la mise en valeur du site de la tour de Montléant, il est désigné un comité de pilotage présidé par Madame le Maire, Evelyne ZIBOURA. Il est donc proposé de retirer un membre.

Le comité de pilotage sera composé de :

- AMBROSIONI Patrice
- BOYE Donatella
- DIAS Eric
- CHEVALLIER Guillaume
- BORELLO Clémence
- SATIER Claire
- ROQUEPLAN Bernard
- STOECKEL Olivier
- DIAS Valérie
- LEBURGUE Claudine

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve ces modifications à l'unanimité.

VOTES : Pour : 19 Abstention Contre :

5-SYNDICAT DE MUSIQUE (SIM) AVIS SUR DENOMINATION « ROGER PORCHERON » DU BATIMENT DE PONT EVEQUE

Madame le Maire indique au conseil que lors de sa réunion de comité le 1er juin dernier les élus du SIM ont émis le souhait que suite au décès de Monsieur Roger PORCHERON, et avec l'accord de sa famille, le siège du bâtiment du SIM, à Pont Evêque porte son nom afin de marquer son empreinte pour l'ensemble des actions qu'il a menées dans le souci de valorisation de l'école de musique.
Le Comité Syndical demande aux communes membres de se prononcer sur cette proposition.
Le Conseil Municipal, après délibération, valide cette proposition.

VOTES : Pour : 17 Abstention 2 Contre :

6- MOTION DE SOUTIEN AUX COMMUNES FORESTIERES
projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 – délibération contre le projet de contrat proposé par l'Etat

Exposé des motifs : Le 10 juin dernier, Dominique JARLIER, Président de la Fédération nationale des Communes forestières a été reçu par les cabinets des ministres de l'agriculture, de la transition écologique et de la cohésion des territoires au sujet des arbitrages conclus récemment pour le Contrat d'Objectifs et Performance (COP) État-ONF. Il a été mentionné les deux points suivants :

- *« Un soutien complémentaire des communes propriétaires de forêts sera également sollicité [...]. Cette contribution additionnelle est prévue à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025, une clause de revoyure étant prévue en 2022 pour confirmer cette contribution et en définir les modalités. »*
- *« Adapter les moyens de l'ONF en cohérence avec la trajectoire financière validée par l'Etat notamment en poursuivant sur la durée du contrat la réduction de ses effectifs à hauteur de 95 ETP par an [...]. »*

Le 2 juillet dernier, le Contrat d'objectifs et de performance (COP) État-ONF a été voté lors du conseil d'administration de l'ONF, malgré l'opposition de toutes les parties prenantes autres que l'État (collectivités, filière, syndicats et personnalités qualifiées).

CONSIDERANT :

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des communes propriétaires de forêts au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ en 2024 et en 2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,

- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

CONSIDERANT :

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des communes propriétaires de forêts au service de la filière économique de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences significatives des communes propriétaires de forêts sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme un atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents :

- Exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF ;
- Exige la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 ;
- Demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises,
- Demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

VOTES : Pour : 19 Abstention Contre :

_____

7- RAPPEL FONCTIONNEMENT BUREAU MUNICIPAL ET MODELE CHECK LIST POUR INSTRUCTION DES DOSSIERS – INFORMATION-

VOTES : Pour : 19 Abstention Contre :

_____

8- SUIVI TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE – INFORMATION-
Appel d'offre mi octobre, début des travaux pendant les congés scolaire de février.

_ _

9- SUIVI TRAVAUX DE VOIRIE POUR LA SECURITE ROUTIERE VERS L'ECOLE
Les travaux sont terminés, il reste les balises vertes pour empêcher les voiture de se garer. Olivier Stoeckel fait remarquer qu'il faudrait effacer l'ancien passage piéton sur le trottoir qui avait été fait.

VOTES : Pour : Abstention Contre :

_ _

10- SUPPRESSION DE L'ETUDE PENDANT LA CRISE SANITAIRE -INFORMATION-
Il n'y a plus d'étude à cause du protocole sanitaire, les parents concernés ont tous été avertis.

11- BIBLIOTHEQUE : ARRETE DESIGNATION DES PERSONNES HABILITEES A CONTROLER LES PASS SANITAIRES , MIS EN PLACE D'UN REGISTRE DE CONTROLE -INFORMATION-
Il faut un pass sanitaire pour la bibliothèque, est ce que les élus sont habilités ?

_ _

Questions diverses

- un ordre de grève à l'école le 23/9/2021

-O Stoeckel a parlé de l'ambroisie,les zones infectées ont été traitées par les agents municipaux et l'agglo
Tous les agriculteurs ont reçus un courrier,malgré ce courrier des champs de maïs n'ont pas été encore traités,on ne peut intervenir ni les obliger ,
Evelyne Ziboura nous informe que l'on peut demander à l 'Agglo une écimeuse
-la ville propre se déroulera samedi 25 septembre à 14h30 ,RDV sur le parking de la salle polyvalente
-il a remarqué qu' en face de la toiletteuse il y a un arbre mort qui penche et qui est dangereux
-Relance sur facebook sur le dossier du chemin grange neuve P Ambrosioni a répondu qu'il y avait une demande qui a été faite pour qu'il y est un sens unique en montant
la mairie relance les services de l'Agglo

MF Elsensohn propose de fleurir la mairie pour l'égayer,de mettre des jardinières et repeindre la façade et les volets
le problème serait l'arrosage
elle demande aussi si le jour du conseil municipal soit remplaçé le mardi au lieu du lundi

Notre Maire E Ziboura prévoit les vœux du Maire le dimanche 23 janvier 2022 à 11h
elle nous informe qu'une réunion de la gendarmerie se déroulera à 18h le jeudi 23/09/2021 au Côtes D'arey

V Diaz propose un service « personne ressource »
elle sera uniquement à l'écoute des personnes en dehors de leur hiérarchie (l 'ensemble du personnel et des élus)
-le dossier du mur de Christelle Buatier est toujours en cours
-elle a remarqué que le mot « MAIRIE »reste allumé toute la nuit

G Chevallier a posé la question de savoir ou en était la proposition de fleurissement avec la MFR
Il prévoit également en octobre de faire une commission Finance pour le budget 2022

Sylvie Duranton : un certain nombre de personnes se plaint du non entretien par la commune des anciennes tombes

B Roqueplan a demandé pourquoi les jeux du stade ont été démantelés au printemps plutôt qu'en hiver , il a également parlé de l'entretien lamentable de la commune et demande à se qu'on remotive le personnel de la Mairie
-Il a posé la question du problème du tracteur ,JP Huguet a expliqué comment l'accident s'était produit et que le problème venait au niveau du pont et engrenage

C Bon a assisté à une réunion sur les inondations sur Jardin ,Il y aura une nouvelle carte pour Jardin avec des zones bleues et rouges
futur zonage pour le PLUI

C Satier nous a relaté que des personnes se plaignent sur la circulation chemin des abeilles et route de collonge,le souci viendrait de la largeur de la route

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 21H

Secrétaire de séance : Donatella BOYÉ